

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96

p.vasquez@pdgconseils.com - www.pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

**D'UN LOCAL COMMERCIAL de 78,19 m² au rez-de-chaussée (lot 385)
et DE TROIS PARKINGS (lots 42 - 43 - 44)**

sis à MARSEILLE (13005), 9, boulevard Fabricci et 327, rue Saint-Pierre.

**MISE A PRIX : 30.000 EUROS (trente mille euros)
Avec faculté de baisse du quart en cas de carence d'enchères.**

Visite le Mardi 27 Août 2019 de 9 h 30 à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée - Palais Monthyon,
Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13005), quartier Saint-Pierre, 9, boulevard Fabricci et 327, rue Saint-Pierre section 822 H n° 122 à 822 H n° 133.

Portant sur les parties privatives ci-après désignées : **LE LOT NUMERO TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQ (385)** de la copropriété soit un local commer-

cial situé au rez-de-chaussée et portant le n° 9,

Avec les 172/11.479èmes indivis des parties communes générales en ce compris le sol.

LE LOT NUMERO QUARANTE-DEUX (42) de la copropriété soit le 1^{er} parking au sous-sol à droite des parties communes B,

Avec les 9/11.479èmes indivis des parties communes générales en ce compris le sol.

LE LOT NUMERO QUARANTE-TROIS (43) de la copropriété soit le 2^{ème} parking situé au 2^{ème} sous-sol, à droite des parties communes B,

Avec les 9/11.479èmes indivis des parties communes générales en ce compris le sol.

LE LOT NUMERO QUARANTE-QUATRE (44) de la copropriété soit le 3^{ème} parking situé au sous-sol, à droite des parties communes B,

Avec les 9/11.479èmes indivis des parties communes générales en ce compris le sol.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 5 décembre 2018 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'une copropriété dénommée L'ATIMONE, élevée de plusieurs étages avec entrées sécurisées et garages en sous-sol.

Le lot n° 385 mentionné dans l'acte de propriété comme étant un local commercial a fait l'objet d'un changement d'affectation et a désormais la nature d'un local d'habitation (suivant autorisation d'assemblée générale des copropriétaires du 29 juin 2009).

L'appartement est situé dans une courrette plantée d'un imposant platane.

A l'intérieur, les lieux sont composés d'une entrée distribuant un grand séjour, une cuisine, un WC indépendant, une salle d'eau, un dressing ainsi qu'une chambre.

Le chauffage de l'appartement est un chauffage individuel assuré par une climatisation réversible.

Le certificat de superficie établi par Monsieur NASRATY stipule une surface de 78,19 m².

Les lieux sont occupés par un locataire titulaire d'un bail verbal. Aucun renseignement n'a été communiqué sur le montant du loyer.

Lots n° 42, 43 et 44 au deuxième sous-sol.

Il s'agit d'un triple garage pour l'emplacement de trois véhicules garés en enfilade.

La fermeture de ce box est assurée par une porte pleine équipée d'un verrou de sécurité.

La pièce comprend le climatiseur assurant le chauffage et la climatisation de l'appartement.

Les charges de copropriété s'élèvent à la somme de 25,19 € par trimestre pour les lots 42, 43 et 44 et de 165,10 € par trimestre pour l'appartement.

Le syndic de la copropriété est l'EURL SIGA PROVENCE dont le siège est à MARSEILLE (13006), 7, rue d'Italie (gestionnaire copropriété : Monsieur Olivier FENECH).

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

Maître Jean Charles HIDOUX, Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises domicilié en son étude au 64, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE, Agissant en qualité de mandataire de Monsieur Christophe Éric ELLUL, célibataire, né le 14 novembre 1974 à Marseille, demeurant Traverse de la Planche, 13011 MARSEILLE et actuellement incarcéré au Centre pénitentiaire de Toulon - La Farède - Quartier Castille, Route de la Crau, 83210 LA FARLEDE, A ces fonctions nommé par jugement du 25 février 2016 (redressement judiciaire) et du 30 mars 2016 (liquidation judiciaire), Agissant en vertu d'une ordonnance du Juge Commissaire du 2 mai 2019 publiée au 2^{ème} bureau du service de publicité foncière de Marseille le 7 juin 2019 volume 2019 S n° 27, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uni-

quement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de **Maître Jean Charles HIDOUX**, mandataire liquidateur.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@pdgconseils.com **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 30 juillet 2019

Me Thomas D'JOURNO
Avocat